



INFORMATION PRESSE  
Bonneville, le 4 février 2025

X [@ATMBinfo](#)

## Vacances d'hiver sur l'A40 : les équipes d'ATMB se mobilisent pour accueillir un trafic multiplié par trois, soit 80 000 véhicules, notamment les samedis 8 et 22 février et le 1er mars

Durant les vacances de février/mars les équipes d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc accueillent les plus forts trafics de toute l'année. Chaque week-end, du vendredi au dimanche, la circulation est multipliée par trois, notamment les samedis avec plus de 80 000 véhicules accueillis sur l'Autoroute Blanche. L'année dernière, plus de 82 000 véhicules avaient été accueillis le 2 mars. Le week-end le plus circulé de 2025 sera celui du chassé-croisé des trois zones scolaires le 22 février.

Pour que le voyage des vacanciers d'hiver se déroule dans les meilleures conditions, les équipes en charge des patrouilles, de la supervision du trafic, de la supervision du péage, de la maintenance des équipements et de l'entretien des aires sont renforcées et des temps de parcours vers les stations de ski sont affichés.

Avant de prendre la route, il est essentiel de s'informer des conditions météorologiques et d'avoir un véhicule équipé de pneus neige, obligatoires en Haute-Savoie.

### Les calendriers des jours les plus circulés par secteur

Situé au pied du Mont-Blanc, le réseau d'ATMB dessert de nombreux massifs et une trentaine de stations de ski. Aussi, ce sont plus de 80 000 véhicules qui sont attendus les samedis 24 février et 2 mars 2025. Les vendredis soirs et dimanches soirs seront également très denses, selon les secteurs.

Pour une meilleure lisibilité des conducteurs sur la fin de leur trajet, les temps de parcours seront affichés du vendredi 16h au dimanche 21h vers : Samoëns, Flaine, Morzine, Megève, Les Contamines Montjoie, Chamonix, etc. La Clusaz ainsi que vers Annecy et Pont d'Ain (bifurcation A40/A42).

En 2024, le jour le plus circulé de l'année sur l'A40 a été le samedi 2 mars avec un record de 82 000 véhicules.

Les horaires indiqués ci-dessous correspondent aux prévisions de trafic classées noires ● ou rouges ●.

Sur le secteur de Viry :

	Samedi 08-févr	Samedi 15-févr	Vendredi 21-févr	Samedi 22-févr	Vendredi 28-février	Samedi 01-mars	Dimanche 02-mars	Samedi 08-mars	Samedi 15-mars
<b>Sens des départs</b> Chamonix vers Mâcon	10h-13h	9h-13h	17h-19h	8h-14h	16h-18h	9h-14h	11h-12h	11h-12h	10h-12h
<b>Sens des arrivées</b> Mâcon vers Chamonix	9h-18h	10h-16h		8h-18h		9h-18h		14h-18h	

Sur le secteur de Nangy :

- **A noter que chaque vendredi soir, dans le sens des arrivées, entre 16h et 21h, les trafics seront aussi très denses (+ de 3 000 véhicules/heure) compte tenu du retour habituel des conducteurs « domicile-travail » conjugué à l'arrivée de vacanciers.**
- **Chaque dimanche soir, dans le sens des retours, entre 16h et 20h, les trafics peuvent être très denses en raison du retour du ski à la journée.**

	Samedi 08-fev	Samedi 15-févr	Dimanche 16-févr	Samedi 22-févr	Dimanche 23-févr	Samedi 01-mars	Dimanche 02-mars	Samedi 08-mars	Samedi 15-mars
<b>Sens des départs</b> Chamonix vers Mâcon	9h-13h	9h-12h	17h-19h	8h-19h	16h-19h	8h-11h	16h-18h	9h-12h	9h-12h
<b>Sens des arrivées</b> Mâcon vers Chamonix	8h-19h	9h-19h		8h-19h		9h-19h		11h-18h	

Sur le secteur de Cluses : à noter que

- **Chaque vendredi soir dans le sens des arrivées et des départs, entre 16h et 22h, les trafics seront denses (jusqu'à 1 700 véhicules/heure).**
- **Chaque dimanche soir, dans le sens des retours, entre 16h et 20h, les trafics sont très denses en raison du retour du ski à la journée (jusqu'à 1 900 véhicules/heure)**

	Samedi 08-févr	Samedi 15-févr	Samedi 22-févr	Samedi 25-févr	Samedi 01-mars	Samedi 08-mars	Samedi 15-mars
<b>Sens des départs</b> Chamonix vers Mâcon	10h-12h	10h-12h	8h-19h	9h-20h	8h-13h	10h-12h	10h-12h
<b>Sens des arrivées</b> Mâcon vers Chamonix	8h-19h	11h-18h	8h-18h	9h-14h	9h-19h		

### Renforcer les équipes pour une assistance rapide

Pour relever ce défi saisonnier et pour que le voyage des vacanciers se passe dans les meilleures conditions, toutes les équipes sont renforcées, voire doublées, afin d'assurer une assistance rapide des conducteurs en cas de nécessité : le PC Sécurité Trafic (la tour de contrôle), la supervision des péages de Viry et Cluses depuis Nangy, les patrouilleurs, les agents de nettoyage sur les aires de repos et de services.



Sylvie Maurin, responsable du PC trafic, prodigue aux conducteurs quelques conseils : « *Il est important de savoir que sur notre réseau de montagne avec de nombreux tunnels, il peut arriver que ces derniers soient fermés quelques minutes. Il s'agit d'une mesure de régulation du trafic et de prévention : nous ne laissons pas les véhicules à l'arrêt à l'intérieur d'un tunnel. Aussi, lorsque le trafic est très dense, nous faisons en sorte que les véhicules ralentis attendent à l'extérieur, avant d'engager leur traversée du tunnel, ou alors au niveau des barrières de péage.* »

### En cas de neige : 200 professionnels et une flotte de 50 camions

Garder l'autoroute en circulation lorsqu'il neige résulte d'un travail d'équipe entre nos hommes en jaune mobilisés et les conducteurs équipés de pneus neige.

**Les conducteurs jouent un rôle avec un véhicule équipé de pneus neige et une conduite souple. L'objectif est d'éviter tout blocage lié à des véhicules en travers ou des accidents : si les voies sont bloquées par des véhicules arrêtés, nos camions ne peuvent plus déneiger.**

Pour préparer la chaussée avant l'arrivée de la neige, puis la "pousser" lorsqu'elle est tombée, ATMB s'appuie sur trois centres d'exploitation et deux bases hivernales pour couvrir les 130 km de réseau. Ils sont situés à Eloise, Viry, Bonneville, Passy-Mont-Blanc et les Houches, d'où ils déploient une flotte de 50 camions au plus fort de l'hiver. En fonction de l'intensité des chutes de neige, nos équipes peuvent décider de ne déneiger qu'une seule voie pour permettre à nos camions des rotations plus rapides.

### Quelques conseils avant de partir :

- Se renseigner sur la météo et sur les intempéries annoncées sur [Météo France](#) ou [Météo ciel](#). Si vous le pouvez, n'hésitez pas à reporter votre voyage en fonction des prévisions météo.
- Consulter les conditions du trafic en temps réel sur le site [www.atmb.com](http://www.atmb.com)
- Télécharger l'application [SOS autoroute](#) via [l'App Store](#) ou [Google Play](#).
- Equiper son véhicule pour traverser des zones de montagne : pneus neige ou hiver, chaînes, raclette, couverture...
- Veiller à sécuriser le chargement des coffres de toit, porte-ski, etc. et déneiger le toit de son véhicule avant de prendre la route.

### Durant votre trajet, les règles d'or pour voyager l'hiver en toute sécurité :

- Respecter les consignes des panneaux lumineux et adoptez une conduite souple et apaisée.
- Il est interdit de doubler nos chasse-neige lorsqu'ils sont en action.
- Prendre des distances avec les véhicules qui vous précèdent, notamment lorsque la circulation se déroule en « accordéon » avec des zones de ralentissements.
- Ne jamais oublier que sur la RN205, même si les conducteurs disposent de deux voies, ils roulent sur une route de montagne : il est important de respecter les vitesses et de ne jamais couper les virages.
- Être attentif aux panneaux lumineux sur la route et écouter les flashes spécifiques relayés sur [Autoroute Info 107.7 FM](#).

En Haute-Savoie, du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, les pneus neige ou hiver sont obligatoires.

En Val d'Aoste, du 15 octobre au 15 avril, les pneus neige ou hiver sont obligatoires sous peine d'amende.

Le port des chaînes est interdit au Tunnel du Mont Blanc et sur l'autoroute.

### A propos d'ATMB :

La société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est en veille permanente sur les nouveaux modes de transports. En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, elle rapproche ses conducteurs en diminuant leur temps de trajets, tout en assurant leur sécurité.

Située au cœur des Alpes et au pied du Mont-Blanc, ATMB compte plus de 340 salariés pour l'Autoroute et la Route Blanches (A40 et RN205). Elle dessert aussi la Suisse par deux liaisons autoroutières transfrontalières (A411 et A41) et l'Italie, par le Tunnel du Mont Blanc dont elle est concessionnaire avec son homologue italien SITMB.

ATMB est détenue par l'Etat, les collectivités territoriales et des actionnaires privés. Elle est titulaire d'un contrat de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050.

## CONTACT PRESSE

Céline Coudurier

Direction de la communication, de la transformation et des relations humaines ATMB

[celine.coudurier@atmb.net](mailto:celine.coudurier@atmb.net)

04 50 25 20 51 / 06 74 40 41 11